



ASSOCIATION FRANCAISE DE CHIRURGIE DU PIED

Bulletin d'adhésion 2023

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : Tél. :

Email :

J'adhère à l'AFCP comme :

- Chirurgien français senior membre associé ou titulaire : 210 euros
- Médecin ou Chirurgien français senior membre libre : 210 euros
- Chirurgien français junior : 100 euros
(-35 ans, non thésé ou candidat DIU 2021/2022)
- Chirurgien étranger : 210 euros

Vous êtes membre de l'AFCP : merci de régler préférentiellement votre cotisation directement sur le site de l'AFCP en accédant à votre espace personnel depuis www.afcp.com.fr

Vous souhaitez devenir membre de l'AFCP : retrouvez les conditions et le formulaire de pré-adhésion sur le site de l'AFCP : <http://membres.afcp.com.fr>

Je règle par chèque : Le chèque est à libeller à l'ordre de l'AFCP et à adresser au
Dr KERHOUSSE Guillaume
Institut Locomoteur de l'Ouest, CHP Saint Grégoire, 6 Bd de la Boutière, 35760 SAINT GREGOIRE, France

FRANCE **Je règle par virement bancaire** :

Merci de joindre au bulletin la copie de l'avis de virement.
Code IBAN : **FR76 1680 7004 0081 1248 3321 309**
Code SWIFT (BIC) : **CCBPFRRPPGRE**
Domiciliation : BPAURA ST CYR AU MONT D'OR
ASS AFCP chez Dr Mr Christophe PIAT - 21 rue des Peupliers – 92 100 Boulogne Billancourt

A..... le..... Signature

1. La cotisation de 2023 inclut :

- a** Une réduction des tarifs d'inscription aux Congrès et Cadaver Labs, organisé par l'AFCP.
- b** La e-Monographie (communications et conférences des Journées de Spécialités et des journées de printemps).
- c** Les vidéos des conférences et communications filmées pendant le congrès de la SOFCOT et les journées de printemps.
- d** Les fiches info patients.
- e** La mise à jour de l'annuaire pour les chirurgiens Français titulaires et associés.
- f** La cotisation à l'EFAS* (European Foot and Ankle Society) rendue obligatoire suite à la reconnaissance de l'AFCP comme société membre de l'EFAS.

2. Tout changement d'adresse (postale ou électronique) doit être notifié par vos soins sur votre page personnelle dans la partie privée de www.afcp.com.fr.

* La cotisation à l'EFAS permet : de recevoir la revue « Foot & Ankle Surgery » si la cotisation est réglée avant le 15 Mars 2023 afin d'obtenir l'accès au site web de l'EFAS, de se connecter à l'EFAS Education Portal, et d'y visionner et télécharger des images et des vidéos (Clinical cases, Surgical videos, Congress webcasts), de bénéficier de rabais substantiels pour les Educational Course, Advanced Course, Congress, Cadaver Labs, organisés par l'EFAS, d'offrir des fellowships européens aux membres juniors des sociétés nationales, de faire partie de la grande communauté européenne de la Chirurgie du Pied et de la Cheville.